

COMMUNIQUÉ DE PRESSE État de Vaud

SITUATION DU MARCHÉ DU TRAVAIL DANS LE CANTON DE VAUD

Janvier 2026 : augmentation du taux de chômage à 4,9 %

Le taux de chômage dans le canton de Vaud progresse de 0,1 point et s'établit à 4,9 % à la fin du mois de janvier 2026. Au niveau suisse, la hausse mensuelle est également de 0,1 et le taux national augmente à 3,2 %.

Le canton de Vaud compte, à fin janvier, 21'059 chômeurs et chômeuses⁽¹⁾, soit 688 personnes de plus par rapport à la fin du mois de décembre 2025 (+3,4 %). L'effectif des demandeurs et demandeuses d'emploi⁽²⁾ suit une tendance moins marquée (+371) et se fixe à 30'741 personnes (+1,2 %). Il y a un an, au mois de janvier 2025, le taux de chômage se situait à 4,6 %.

Au cours du mois de janvier 2026, les ORP vaudois ont inscrit 4029 nouvelles personnes et annulé 3661 dossiers. Les entreprises ont annoncé 3872 places de travail vacantes auprès des ORP vaudois, en progression de 38,7 % par rapport à décembre 2025.

Pour le mois sous revue, les principales augmentations saisonnières d'effectifs sont constatées parmi les « spécialistes et auxiliaires de la restauration et barman » (+84), les « services de nettoyage et conciergerie » (+45) et les « professions du commerce de détail » (+42). La hausse observée concerne toutes les classes d'âge, en particulier les 30 à 39 ans (+287).

Sur le plan régional, les districts du Gros-de-Vaud (3,3 %) et de Lavaux-Oron (3,4 %) affichent ce mois un taux de chômage inchangé. Tous les autres districts voient leur taux de chômage augmenter, allant jusqu'à 0,4 point supplémentaire pour le district de la Broye-Vully (6,0 %).

Le nombre de bénéficiaires du revenu d'insertion (RI) inscrits auprès d'un ORP s'établit à 2147, en hausse de 68 personnes en un mois (+3,3 %) et de 314 personnes en

comparaison annuelle (+17,1 %).

(1) Toute personne inscrite à un office régional de placement (ORP) qui ne travaille pas et est disponible de suite en vue d'un placement.

(2) Toute personne inscrite à un office régional de placement (ORP).

Au sujet du calcul du taux de chômage dans le canton de Vaud

Comme indiqué par le SECO, le canton de Vaud est l'un des seuls cantons à recenser les personnes au chômage en fin de droits. S'il pratiquait comme la majorité des cantons, son taux de chômage serait réduit de 0,4 point et atteindrait 4,5 %.

Bureau d'information et de communication de l'État de Vaud

Lausanne, le 05 février 2026

RENSEIGNEMENTS POUR LA PRESSE UNIQUEMENT

DEIEP, Alain Bolomey, directeur général adjoint, Direction générale de l'emploi et du marché du travail, [alain.bolomey\(at\)vd.ch](mailto:alain.bolomey(at)vd.ch), 021 316 61 09

LIEN(S)

Le bulletin mensuel du marché du travail est disponible sur www.vd.ch/statistiques-chomage